villeneuvois/fumel

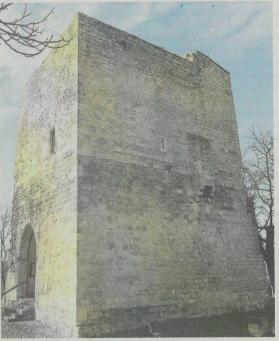
DOLMAYRAC

La tour sera enfin visitable de bas en haut

curisation du premier étage et de la terrasse de la tour du XIII siècle vont débuter dans un ou deux mois » annonce Sylvie Le Laizant, l'adjointe au maire. Gilles Grosjean, le maire et porteur de ce projet, précise, « cela faisait près de 30 ans que ce projet était remis sur la table et enlevé puis remis en fonction des priorités du moment. Cette fois, c'est la bonne. » La municipalité souhaite que les travaux soient terminés mi septembre pour les journées du Patrimoine. Ce chantier, supervisé par Olivier Salmon, architecte en chef des monuments historiques pour le 47, entre autres, sera réalisé par la société Alain Boldini. Une de ses équipes a reconstruit à l'identique le toit de la tour des pénitents à Agen. Pour la tour, il est prévu de restaurer et de sécuriser l'escalier en pierre (en

es travaux de ré- très mauvais état) entre le reznovation et de sé- de-chaussée et le 1er étage. L'escalier en bois entre le 1er étage et la terrasse doit être totalement remplacé car lui aussi est très dangereux. La terrasse, offrant un point de vue à 360°, sera sécurisée avec notamment une lisse permettant l'accès en toute sécurité, du public à ce panorama. La municipalité prévoit d'v installer une table d'orientation et une longue-vue. Elle souhaite aussi organiser dans cette tour, chargée d'histoire, manifestations, expositions, journées médiévales, du patrimoine, etc. Les travaux de cette « vigie » dolmayracaise sont financés par la DRAC, la Région, le Département, la municipalité et la Fondation du patrimoine. Cette dernière, reconnue d'utilité publique, a ouvert, à la demande de la municipalité, une souscription pour la tour. Contact, mairie ou fondation.

De notre correspondant G.G.



La tour vue de la mairie.

UN VESTIGE CHARGÉ D'HISTOIRE

Cette construction est un vestige des remparts qui protégeaient le village. Elle a été construite entre la fin du XIIIe siècle et le début du XIVe siècle, pour assurer la défense du village. Les anciens remparts allaient de la tour au château situé à la pointe de l'éperon sur lequel est construit le village. À ce jour, le château est détruit et ne subsistent que les vestiges de deux tours carrées, distantes de 300 mètres. L'une est du domaine privé. En 1856, la commune souhaite acheter la tour pour en faire la mairie (3 750 francs de l'époque). Des travaux d'aménagement sont réalisés en 1860. La porte d'entrée néogothique doit dater de ces travaux. La salle du bas, voûtée en berceau brisé en



Une partie de la salle du 2e étage.

brique, servait jusqu'en 2018 de salle du conseil municipal, pour les mariages et les élections. Les vestiges du château ont été inscrits au titre des Monuments historiques en 1927.

Cette tour a toujours suscité l'envie des amoureux de belles pierres et des autres. Bientôt, ils pourront visiter de bas en haut la vigie du village.